

**Commune de Mauriac (Cantal)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du sept avril, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 07 avril 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

Présents :

Edwige ZANCHI  
Cyrille ROLLIN  
Raymonde THESSANDIER  
Jean Jacques VAISSIER  
Olivier PRAT  
Maryse BONNET  
Georges ALBESSARD  
Elisabeth BALADUC  
Geneviève RONGERE  
Jacqueline BORNE  
Jacques SERRAT  
Gille FRUTIERE  
Sylvie FENIES  
Bruno DUFAYET  
Guillaume POINAT  
Géraud MAZE  
Audrey LAFARGE  
Claudine HEBRARD  
Alain DELASSAT  
Andrée BROUSSE  
Mireille LEOTY  
Gérard VIOLLE  
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,  
Sabine RIVET ayant donné pouvoir à Cyrille ROLLIN,  
Michel PAPON ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,  
Julien CHAMBON ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI.

Etait excusé :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2023-04-13 / 3

**Place de La Poste, rues du 11 Novembre et 8 Mai : Modification de l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement**

Madame le Maire expose que les autorisations de programme et les crédits de paiement sont encadrés par le code général des collectivités territoriales.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la Place de La Poste et des rues du 11 Novembre et 8 Mai, Madame le Maire propose au conseil de modifier l'autorisation de programme et les crédits de paiement ouverts en 2020 pour cette opération.

Le Conseil Municipal,  
Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	27	0	0

**APPROUVE la modification de l'Autorisation de Programme pour les travaux de la Place de La Poste et des rues du 11 Novembre et 8 Mai et la répartition des crédits de paiement de la façon suivante :**

	Total AP	CP 1 année 2020	CP 2 année 2021	CP 3 année 2022	CP 4 année 2023	CP 5 année 2024
Etudes / maîtrise d'œuvre	221 000 €	6 480,00 €	21 271,00 €	11 011,20 €	50 00,00 €	132 237,80 €
Travaux	1 846 500 €	0,00 €	227 931,00 €	325 002,30 €	350 000,00 €	943 566,70 €
<b>Total</b>	<b>2 067 500 €</b>	<b>6 480,00€</b>	<b>249 202,00 €</b>	<b>336 013,50 €</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>1 075 804,50 €</b>

**CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente

**Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus**  
**Au registre sont les signatures**  
**A Mauriac, le 13 avril 2023**

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 28/04/2023

ID : 015-211501200-20230413-DELB20230413\_3-DE

